

Les demandeurs d'emploi de longue durée et la récurrence au chômage en Bretagne

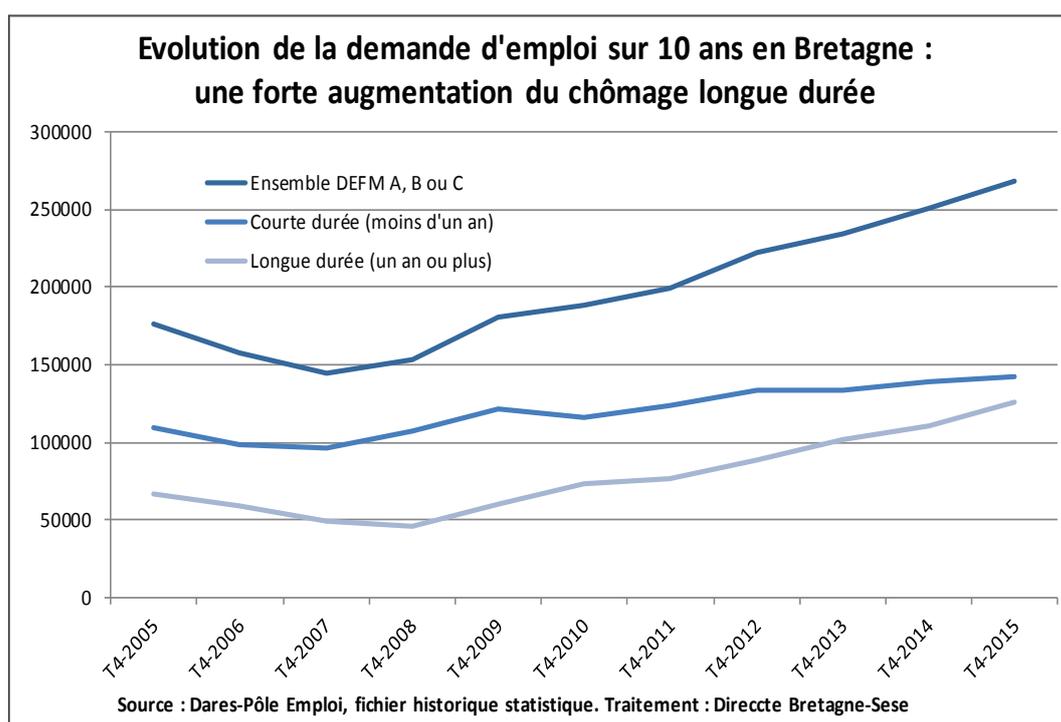
JUILLET 2016

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a considérablement augmenté ces huit dernières années et la Bretagne ne fait pas exception. Cette hausse a été plus forte que pour la demande de courte durée. Fin 2015, 47% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis un an ou plus, contre 34% en 2007. Les seniors sont plus touchés, près des deux tiers des demandeurs d'emplois âgés de 50 ans ou plus sont inscrits depuis un an ou plus. Même si les métiers qualifiés ne sont pas épargnés, la demande d'emploi de longue durée concerne d'avantage les moins diplômés et les moins qualifiés. La récurrence au chômage est également un phénomène à prendre en compte dans cette vision de demande d'emploi. Ce phénomène concerne 30% des demandeurs d'emploi de courte durée et s'autoalimente. Plus un demandeur d'emploi a eu d'inscriptions par le passé, plus le risque de récurrence augmente.

La dégradation de la situation macroéconomique depuis la crise financière de 2008 s'est traduite en France et en Bretagne par une augmentation continue du nombre de demandeurs d'emplois. Ainsi entre fin décembre 2007 et fin décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C est passé de 144 900 à 267 800 en Bretagne (soit une hausse de 85%). Cette hausse du chômage s'est accompagnée d'une progression encore plus importante du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (DELD).

Sont considérés comme demandeurs d'emploi de longue durée les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C de façon continue depuis un an au moins, qu'ils aient ou non connu au cours de l'année des transitions entre les catégories A, B ou C. Cette vision de la demande d'emploi de longue durée peut être complétée par une prise en compte de la récurrence des inscriptions à pôle emploi.

Etude réalisée par :
Justin Sagory (stagiaire de l'université Rennes 2)
Luc Goutard (SESE).

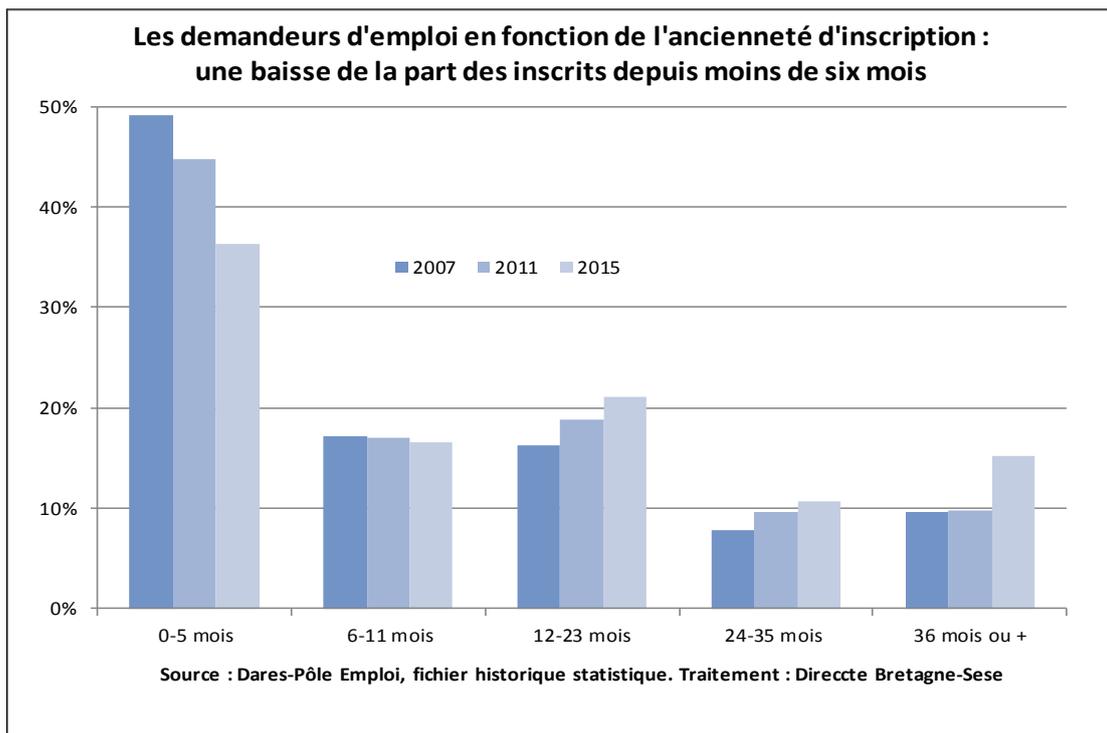


Une hausse plus forte de la demande d'emploi de longue durée depuis 8 ans

Fin décembre 2015, la Bretagne compte 126 000 demandeurs d'emplois inscrits depuis plus d'un an, ce nombre a été multiplié par 2,6 en huit ans. Cette augmentation est nettement moindre chez les demandeurs d'emploi de courte durée, 96 100 individus sont inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an à la fin de l'année 2007. Ils sont, fin décembre 2015, 141 800, soit une augmentation de 48% (multiplié par 1,5). Conséquemment, la part des DELD est passée de 34% à 47% en huit ans

La hausse a été particulièrement élevée pour les demandeurs de très longue durée au cours de la période 2012-2015. Ainsi, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans a augmenté de 5 points en passant de 10% à 15% en quatre ans.

A l'inverse, la part des individus inscrits depuis moins de 6 mois à Pôle emploi a fortement baissé. Elle est passée de 49% en 2007, à 45% en 2011 et 36% en 2015. Celle des demandeurs d'emploi avec une ancienneté d'inscription comprise entre 6 et 11 mois est restée relativement stable.



Différentes réformes administratives ayant pour effet l'accroissement du nombre de DELD

Pour les seniors, la forte augmentation s'explique en partie par les restrictions appliquées à partir de l'année 2009 à la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE) puis par son abandon le 1er janvier 2012. Les plus âgés qui jusqu'alors n'étaient pas comptabilisés comme demandeurs d'emploi sont depuis apparus dans les statistiques du marché du travail.

D'autre part, la réduction du recours aux préretraites publiques et le recul de l'âge de départ à la retraite ont aussi des effets à la hausse sur le nombre de seniors présents sur le marché du travail.

En conséquence, les DELD de 55 ans ou plus sont passés de 4 400 fin 2007 à 23 500 fin 2015. Leur part parmi les demandeurs d'emploi de longue durée a ainsi doublé en passant de 9% en 2007 à 19% en 2015. Toutefois, en ne prenant pas en compte les chômeurs les plus âgés, la progression des DELD reste supérieure à celle des demandeurs d'emploi de courte durée. En huit ans, parmi les moins de 55 ans, leur nombre a été multiplié par 2,3 contre 1,4 pour ceux de courte durée.

Les DELD sont en effet plus vulnérables à la crise et ont des taux de sorties du chômage plus faibles que les demandeurs de courte durée. En Bretagne, le taux de sortie trimestriel des demandeurs d'emploi de courte durée est doublé par rapport à celui des demandeurs d'emploi ayant une durée d'inscription supérieure à un an (20% contre 10% au 4ème trimestre 2015).

Une part de DELD croissante avec l'âge

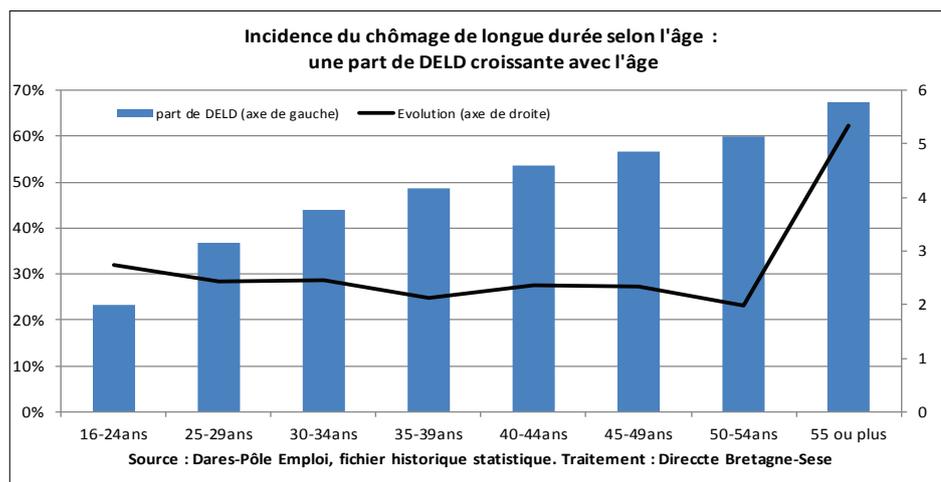
En 2015, comme en 2007, la part des DELD est croissante avec l'âge. Elle est plus faible pour les moins de 25 ans, même si elle a augmenté sensiblement entre 2007 et 2015 en passant de 14% à 23%. Pour les jeunes, l'insertion sur le marché du travail se caractérise par des transitions plus fréquentes entre l'emploi, le chômage et la formation. Les jeunes, en attente d'emploi durable, sont davantage concernés par les aspects de récurrence d'inscription à Pôle emploi que par des périodes d'inscription longues en continu.

Le poids des moins de 25 ans dans la DELD reste peu important, il est de 7,8% en 2014.

La part des DELD parmi des demandeurs d'emploi dans la tranche d'âge 25-49 ans a augmenté de 13 points et est passée de 34% à 47% entre 2007 et 2015. Celle des DELD parmi les 50 ans ou plus s'accroît de 11 points et atteint 64%. Cela signifie que fin 2015, près de deux demandeurs sur trois âgés de 50 ans ou plus sont inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi.

Note de lecture :

Fin décembre 2015 en Bretagne, 23% des demandeurs d'emploi âgés de 16 à 24 ans sont chômeurs de longue durée, leur nombre a ainsi été multiplié par 2,7 entre 2007 et 2015. 67% des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus sont chômeurs de longue durée, leur nombre a été multiplié par 5,3 en huit ans.



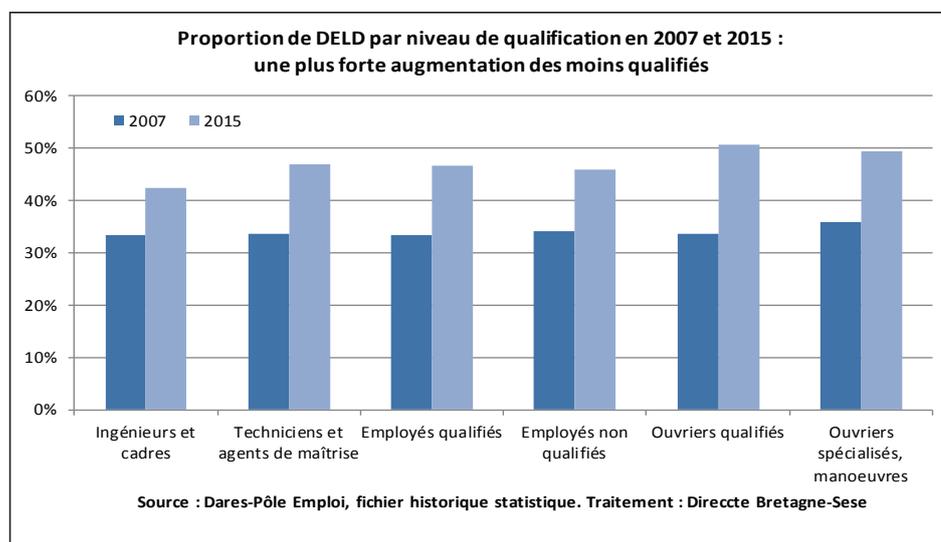
Les plus diplômés et qualifiés moins exposés au chômage de longue durée

Les demandeurs d'emploi les moins qualifiés et les moins diplômés sont les plus exposés au chômage, même si celui-ci n'épargne pas les plus qualifiés. Ainsi, les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 14% des demandeurs d'emploi, et 26% des demandeurs d'emploi ont un niveau d'étude supérieur au bac. Par ailleurs, les moins qualifiés et les moins diplômés figurent en plus grande proportion sur les durées d'inscription les plus longues.

Plus d'un chômeur sur deux sans qualification est inscrit depuis un an ou plus. Cette part est égale à 40% pour les demandeurs d'emploi de niveau Bac +3, (33% en 2007). Parallèlement, les ouvriers sont très impactés par le chômage de longue durée, 50% des demandeurs d'emploi ayant une qualification d'ouvriers sont inscrits depuis un an ou plus. Cette proportion a fortement progressé depuis 2007, avec une hausse de 16 points par rapport à 2007. Sur la même période, la part des DELD parmi les ingénieurs et cadres est passée de 33% à 42%.

Note de lecture :

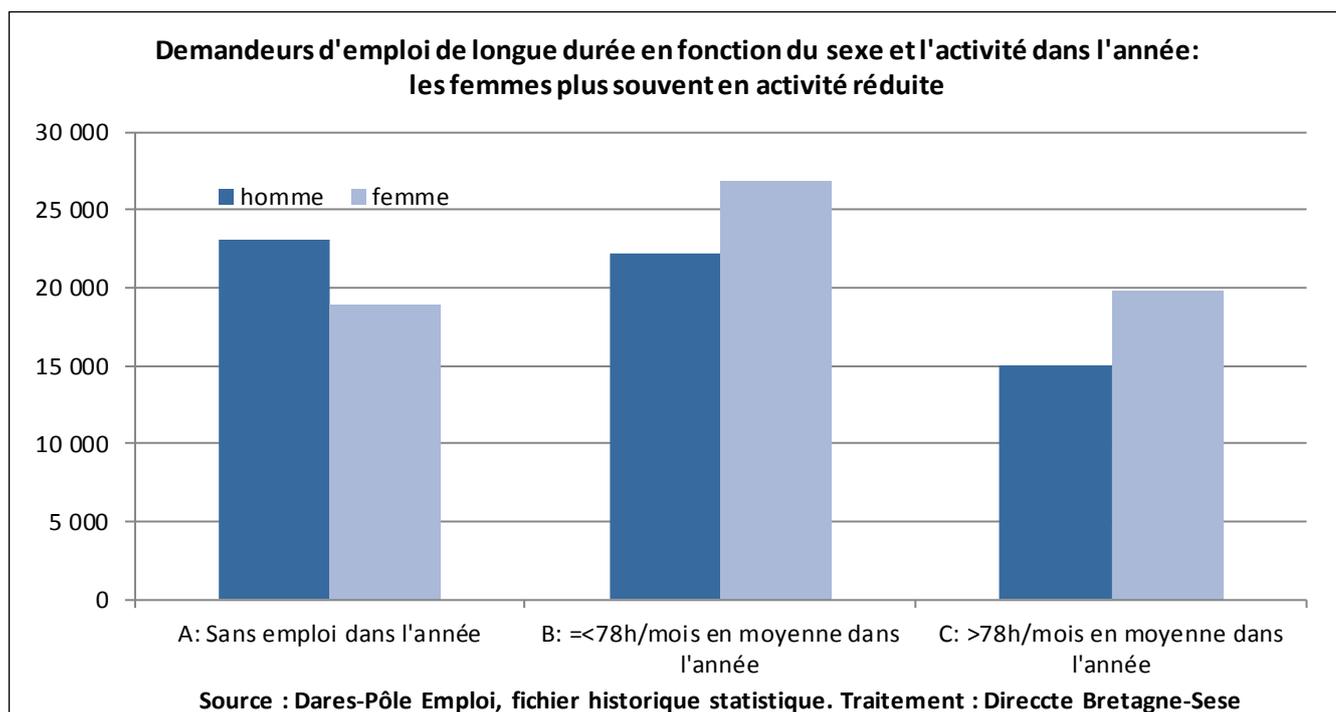
Note de lecture : Fin 2007, parmi les ouvriers qualifiés demandeurs d'emploi, 34% étaient inscrits depuis un an ou plus. Cette proportion est de 51% en décembre 2015.



La part hommes/femmes tend à s'équilibrer parmi les demandeurs d'emploi

Les femmes demeurent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi, que ce soit de courte ou de longue durée, mais la part tend à s'égaliser avec le temps. Parmi les chômeurs de courte durée la part des femmes était de 56% en 2007, elle est de 52% en 2015. En 2007, sur l'ensemble des DELD, 57% étaient des femmes, elles représentent, fin décembre 2015, 52% des inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. Le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de longue durée a ainsi été multiplié par près de 3 en huit ans contre 2,3 pour les femmes.

La progression du nombre de DELD se constate dans toutes les catégories. Elle s'accompagne d'une hausse de la part de DELD n'ayant exercé aucune activité (même réduite) dans l'année. Elle est de 33% en 2015, contre 28% en 2007. Cette proportion diffère selon le sexe. En effet, les hommes inscrits depuis un an ou plus et n'ayant exercé aucune activité (même réduite) au cours de l'année sont plus nombreux que les femmes. Ils sont 23 000 à n'avoir exercé aucune activité soit 38% des hommes demandeurs d'emploi de longue durée, contre 19 000 femmes (29% d'entre elles). A l'inverse, les femmes sont plus nombreuses en activité réduite.

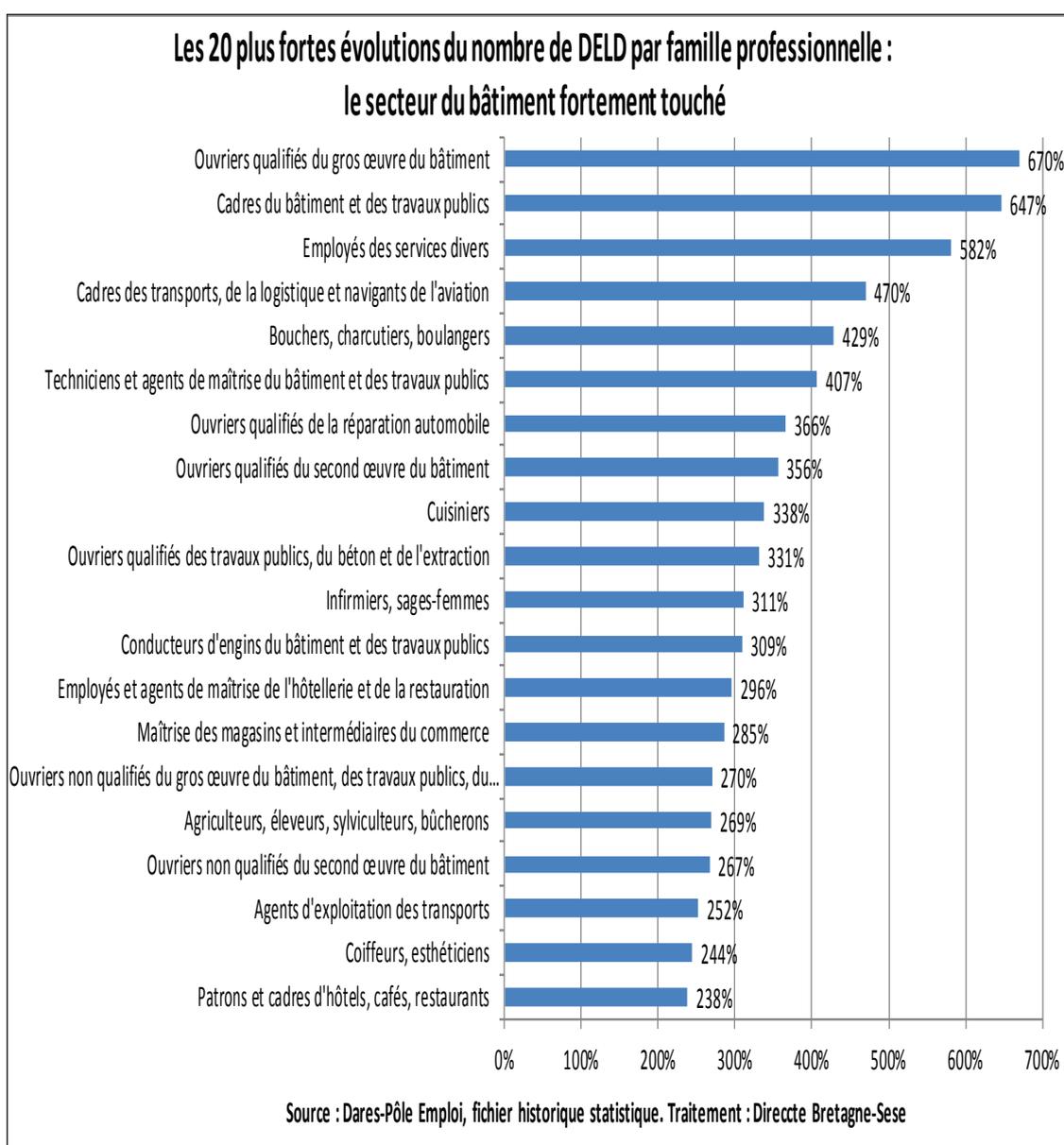


Note de lecture : parmi les 60 400 hommes demandeurs d'emploi de longue durée au 31 décembre 2015, 23 000 n'ont exercé aucune activité durant l'année écoulée, 22 300 ont exercé une activité réduite en moyenne inférieure ou égale à 78 heures par mois sur l'année, 15 100 ont exercé une activité réduite en moyenne supérieure à 78h par mois.

Une forte hausse de DELD dans les métiers de la construction

La plus forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi parmi les hommes s'explique en grande partie par l'impact de la crise sur des secteurs à dominante masculine tels que le bâtiment et la logistique. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée du secteur du bâtiment a été multiplié par 4,7 entre 2007 et 2015, secteur dans lequel 95% des demandeurs d'emploi sont des hommes. Parmi les 20 familles professionnelles ayant connu les plus fortes augmentations du nombre de DELD depuis 2007, 8 métiers appartiennent au secteur de la construction. Les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment et les cadres du bâtiment ont vu leur nombre de chômeurs de longue durée multiplié par plus de 7 fois en huit ans.

Fin 2015, plus de 12 000 individus issus de ces métiers sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an. L'augmentation est moindre dans les secteurs très féminisés, ainsi le nombre de DELD a été multiplié par 2 dans les métiers des services aux particuliers et aux collectivités. Dans cette famille professionnelle, huit DELD sur dix sont des femmes. Parmi les fortes hausses, on retrouve également des métiers issus des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Les cuisiniers demandeurs d'emploi de longue durée ont vu leurs nombres multipliés par 4,4 depuis 2007. Toutefois, la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée dans ces métiers demeure faible parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi. A l'inverse, les métiers de l'enseignement et les métiers de l'électricité et l'électronique en générales ont connus des hausses beaucoup plus faibles que la moyenne.



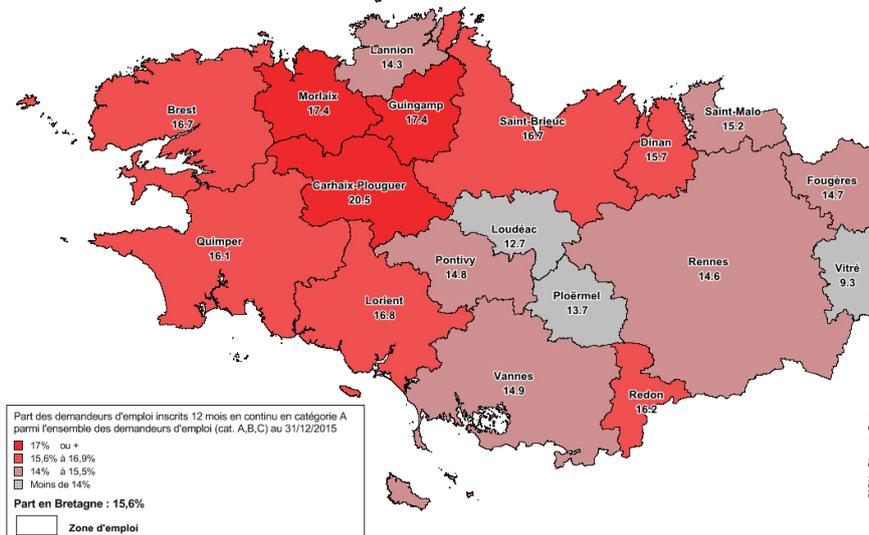
Note de lecture : En Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée appartenant à la famille professionnelle "ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment" a augmenté de 670% entre 2007 et 2015. Il s'agit de la plus forte progression parmi les 87 familles professionnelles regroupées.

Certaines zones plus touchées par l'éloignement de l'emploi

En Bretagne, au mois de décembre 2015, 15,6% des demandeurs d'emploi de longue durée ont été inscrits en continu en catégorie A au cours de l'année.

Cette part est nettement inférieure à la moyenne dans les zones d'emploi de Vitré ou de Loudéac où elle représente respectivement 9,3% et 12,7% de l'ensemble des demandeurs de ces zones. A l'inverse, dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer, les chômeurs inscrits en continu n'ayant exercé aucune activité sur l'année passée représentent plus d'un cinquième des demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits 12 mois en continu, n'ayant exercé aucune activité l'année écoulée



Les demandeurs d'emploi de très longue durée sont plus âgés

Sur l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits au dernier trimestre de 2015, on peut distinguer une part de chômeurs de très longue durée, inscrits depuis plus de deux ans, elle représente 27% de l'ensemble des demandeurs d'emploi et 55% des DELD.

35% d'entre eux n'ont exercé aucune activité l'année écoulée, ces derniers sont majoritairement composés par des individus âgés. En effet, 52% des individus inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans et n'exerçant aucune activité au cours de l'année ont plus de 50 ans.

Par ailleurs, parmi les demandeurs de très longue durée, un sur deux a connu un premier épisode de chômage qui remonte à 8 ans ou plus. Cette proportion est de 30% parmi les demandeurs inscrits depuis 12 à 23 mois et 24% parmi les demandeurs d'emploi de courte durée.

Dans le groupe des individus inscrits tout au long de l'année en catégorie A, on distingue également une très forte part de demandeurs d'emploi bénéficiant du RSA. En effet, sur l'ensemble des demandeurs d'emploi, 18% bénéficient du RSA, cette part s'élève à près de 29% pour les chômeurs de longue durée n'ayant pas exercé d'activité réduite pendant les 12 derniers mois.

Ancienneté du premier épisode de chômage et ancienneté de la dernière inscription : Un tiers des demandeurs d'emploi ont eu un épisode de chômage 8 ans ou plus auparavant

Ancienneté du premier épisode chômage	Moins de 12 mois	12 à 23 mois	24 mois ou plus	Ensemble
Moins de 2 ans	41%	32%	0%	28%
2 à moins de 5 ans	20%	20%	29%	23%
5 à moins de 8 ans	15%	17%	21%	17%
8 ans ou plus	24%	30%	49%	32%
Total	100%	100%	100%	100%

Sources : Dares - Pôle emploi, fichier historique statistique. Traitement Direccte Bretagne- SESE.

Note de lecture : Fin décembre 2015 en Bretagne, 24 % des individus demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an ont connu leur premier épisode de chômage il y a 8 ans.

Une approche complémentaire du chômage longue durée, la récurrence

Il est intéressant de prendre en compte les individus présentant de la récurrence au chômage afin de compléter l'analyse des DELD. Est considérée comme "récurrent", toute personne inscrite depuis moins d'un an mais cumulant 12 mois ou plus de demande d'emploi sur les deux dernières années. Fin décembre 2015, près de 16% des demandeurs d'emploi sont considérés comme récurrent au chômage, soit un peu plus de 42 000 individus. La récurrence concerne ainsi trois demandeurs d'emploi de courte durée sur dix.

Les plus âgés moins touchés par la récurrence

Excepté pour les moins de 25 ans, où la faible part de récurrence s'explique par une part importante de jeunes entrant pour la première fois sur le marché du travail et n'étant pas sur le marché du travail sur l'ensemble de la période des 24 derniers mois, la récurrence décroît avec l'âge. Parmi les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 34 ans, les récurrents représentent près d'un individu sur cinq, contre seulement 9% chez les plus de 55 ans.

Si les séniors sont moins touchés par la récurrence c'est, en partie, parce qu'ils sont d'avantage soumis au chômage de longue durée par rapport aux plus jeunes qui peuvent alterner des périodes de chômage, de formation et d'emploi.

Les plus diplômés et les plus qualifiés sont, comme pour le chômage de longue durée, moins touchés par la récurrence puisque 10% des demandeurs ayant une qualification d'ingénieurs sont récurrents. Cette part atteint 17% pour les employés non qualifiés et 18% pour les ouvriers.

La récurrence au chômage concerne 23% des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA, contre seulement 14% pour ceux ne le percevant pas.

Dans leur cas, la précarité de leur insertion sur le marché du travail peut se combiner avec une certaine instabilité quant à l'actualisation de leur situation tous les mois. Les bénéficiaires du RSA sont en effet plus nombreux à sortir des listes de Pôle emploi pour le motif de cessation d'inscription pour défaut d'actualisation.

Part des demandeurs d'emploi récurrents selon différentes caractéristiques : Forte occurrence pour les 25-34 ans, les moins qualifiés et les bénéficiaires du RSA		
Caractéristique du demandeur d'emploi		%
Âge	16-24 ans	15%
	25-34 ans	20%
	35-44 ans	17%
	45-54 ans	14%
	55 ans et plus	9%
Niveau de formation	Bac +5	11%
	Bac +3 et +4	13%
	Bac +2	14%
	Bac	16%
	CAP/BEP	17%
	Inférieur à CAP/BEP	17%
Qualification	Ingénieurs et cadres	10%
	Techniciens et agents de maîtrise	12%
	Employés qualifiés	15%
	Employés non qualifiés	17%
	Ouvriers qualifiés	18%
	Ouvriers spécialisés	18%
RSA	droit ouvert	23%
	droit non ouvert	14%

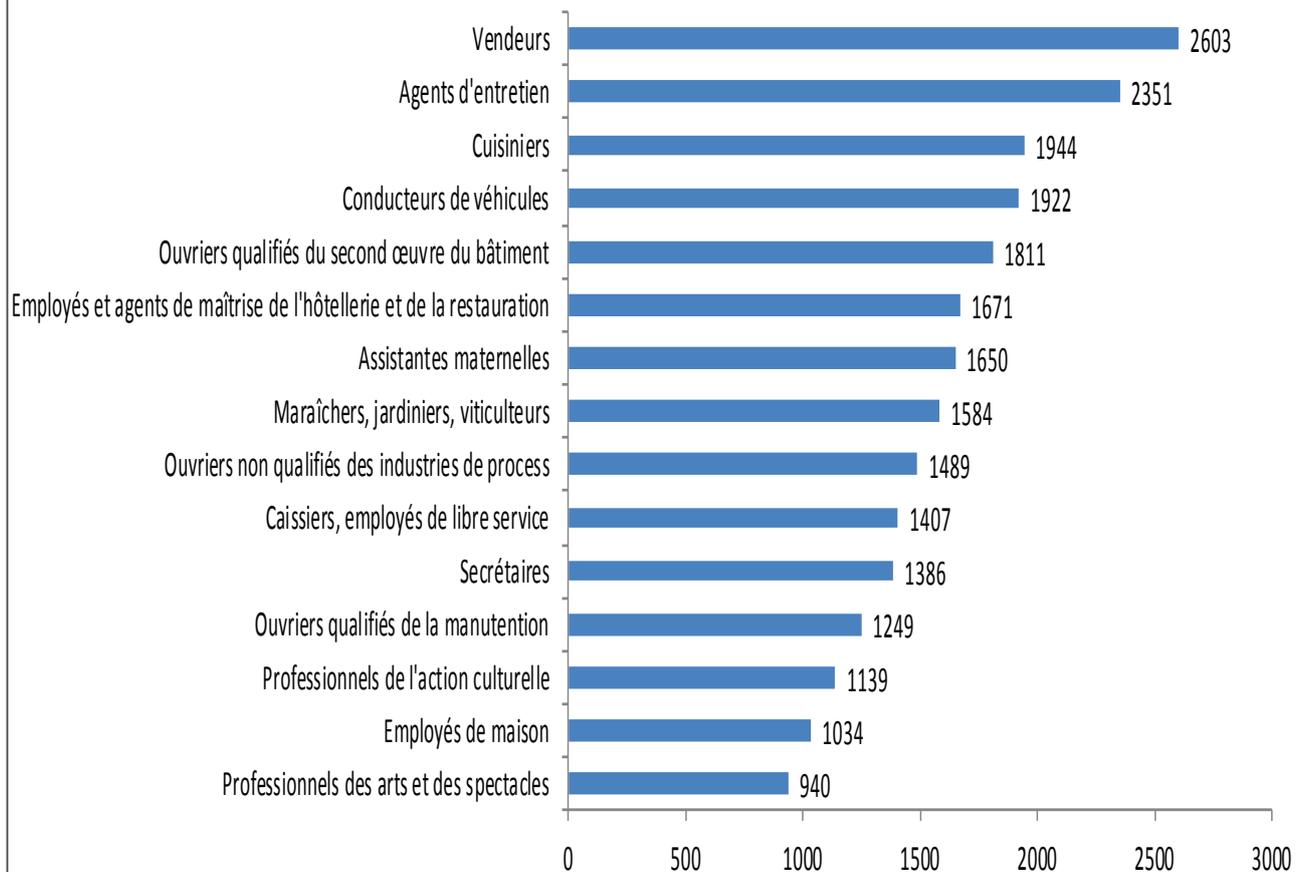
Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique. Traitement : Direccte Bretagne SESE
 Note de lecture : Fin 2015, 9% des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus sont demandeurs d'emploi "récurrents", c'est-à-dire inscrits depuis moins d'un an et cumulant au moins 12 mois de demande d'emploi sur les deux dernières années.

Des secteurs plus affectés par la récurrence

Parmi les métiers regroupant le plus de demandeurs d'emploi récurrents apparaissent des métiers saisonniers. Ainsi, près de 4 200 chômeurs appartenant au domaine professionnel de l'hôtellerie, restauration, alimentation sont inscrits depuis moins d'un an et cumulent au moins 12 mois d'inscriptions à Pôle emploi depuis deux ans à la fin décembre 2015, soit 19% des demandeurs issus de ce secteur.

Parmi les récurrents, 1 600 demandeurs cherchent un emploi de maraîcher ou jardinier. Le commerce et le service aux collectivités et aux particuliers sont également des domaines regroupant un très grand nombre de récurrents. Dans le commerce, les métiers de vendeur et de caissier rassemblent respectivement près de 2 600 et 1 400 chômeurs présentant de la récurrence au chômage. Au sein des services, les agents d'entretien regroupent 2 400 demandeurs d'emploi récurrents en fin d'année 2015.

Les 15 familles professionnelles présentant le plus de demandeurs d'emploi récurrents: le commerce et la restauration fortement représentés



Source : Dares-Pôle Emploi, fichier historique statistique. Traitement : Direccte Bretagne-Sese

Note de lecture : Fin 2015, 2603 demandeurs d'emploi appartenant à la famille professionnelle des vendeurs sont demandeurs d'emploi "récurrents" c'est-à-dire inscrits depuis moins d'un an et cumulant au moins 12 mois de demande d'emploi sur les deux dernières années.

La récurrence s'autoalimente : plus un demandeur d'emploi a d'inscriptions passées, plus il aura de risque d'en avoir à l'avenir

La prise en compte du passé permet de mettre en évidence le rôle important que cela peut jouer dans la détermination du risque de récurrence. Le nombre d'inscriptions passées est la variable qui contribue le plus à l'augmentation du risque de récurrence dans une analyse « toutes choses égales par ailleurs » (voir encadré définitions "régression logistique").

Ainsi, plus un demandeur d'emploi a eu d'inscriptions au chômage dans les 24 mois précédant son inscription, plus il aura de risque d'en avoir à l'avenir. Un individu s'étant inscrit 3 fois ou plus pendant les deux années précédentes a 1,7 fois plus de risque d'être récurrent qu'un demandeur d'emploi n'ayant eu aucune inscription par le passé, précédant sa dernière inscription.

Les demandeurs d'emploi de nationalité étrangère se situent aussi parmi les individus les plus vulnérables au phénomène de récurrence. Un demandeur d'emploi à 1,4 fois plus de risque de devenir récurrent s'il est de nationalité étrangère. En revanche, il a une probabilité moindre de devenir un demandeur d'emploi de longue durée.

Un demandeur d'emploi bénéficiaire du RSA a 1,2 fois plus de risque d'être récurrent ou demandeur d'emploi de longue durée qu'un non bénéficiaire. Par ailleurs, le fait d'être ingénieur ou cadre diminue fortement le risque de récurrence au chômage. Par rapport à un employé qualifié, l'ingénieur a 0,8 fois moins de risque de devenir récurrent, alors qu'il a 1,4 fois plus de risque d'être un demandeur d'emploi de courte durée non récurrent.

Etre licencié prédispose à une ancienneté d'inscription plus longue

Les personnes s'inscrivant à Pôle emploi suite à un licenciement sont plus exposées au chômage de longue durée. Par rapport à un inscrit pour motif « fin de contrat », le risque est 1,5 supérieur pour un licencié économique et 1,7 supérieur pour un licenciement pour motif personnel.

A l'inverse, la probabilité de devenir demandeur d'emploi de courte durée (avec ou sans récurrence) est inférieure. Ce constat est confirmé par le profil des demandeurs d'emploi à la fin de l'année 2015. Parmi les inscrits pour motif de licenciement, les demandeurs d'emploi de longue durée sont majoritaires, 35% sont inscrits depuis deux ans ou plus et 23% ont une ancienneté d'inscription comprise entre 12 et 23 mois.

Pour en savoir plus

- ☞ Dares, « Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2014. L'activité réduite progresse encore », Dares Analyses, octobre 2015 / n°075
- ☞ Pôle emploi, « Le chômage de longue durée, vers une mesure de l'éloignement à l'emploi de longue durée ? », Études et recherches, décembre 2014 / n°2
- ☞ Conseil d'orientation pour l'emploi, « Le chômage de longue durée », décembre 2011
- ☞ Pôle emploi, « La récurrence au chômage des demandeurs d'emploi », Les Cahiers Études, mai 2010

Les catégories de demandeurs d'emploi

L'inscription à Pôle emploi résulte d'une démarche administrative. La statistique sur la demande d'emploi en fin de mois est centrée sur trois catégories de demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et immédiatement disponibles :

- La catégorie A regroupe les demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi dans le mois écoulé ;
- La catégorie B regroupe les demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- La catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois)

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont les personnes inscrites à Pôle emploi dans l'une des trois catégories A, B ou C depuis un an ou plus sans interruption.

Le Fichier historique statistique

Le fichier historique statistique (FHS) est produit par Pôle emploi, il enregistre, pour les 10 dernières années, toutes les informations sur les événements successifs des personnes qui ont été inscrites sur les listes de Pôle emploi sur cette période, qu'elles soient ou non inscrites à la date d'extraction du fichier. Sont ainsi conservés dans ce fichier un grand nombre d'informations comme les dates d'inscriptions et d'annulation, le type d'emploi recherché et d'autres caractéristiques sociodémographiques des demandeurs.

La Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) désigne l'ensemble des données sur la demande et l'offre d'emploi diffusées chaque mois par Pôle emploi, le Ministère du travail ou l'INSEE qui rendent compte de l'évolution du marché du travail. Bien qu'issus des mêmes bases opérationnelles de Pôle emploi la STMT et le FHS ont des règles de construction différentes, ce qui peut conduire à des différences entre les deux sources dans le dénombrement des stocks et des flux de demandeurs d'emploi. En particulier, les demandes de même catégorie (ABC, D, E) distantes de moins de 3 jours, considérées comme des allers-retours fictifs, sont recollées dans le FHS. En comparaison avec la STMT, ce traitement tend à faire diminuer le niveau des flux, et à faire augmenter l'ancienneté moyenne d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi en fin de mois. Au mois de décembre 2015, la part de DELD est de 44% dans le fichier STMT contre 47% dans le FHS.

Les Familles Professionnelles (FAP, version 2009)

Les familles professionnelles (FAP) sont une des principales nomenclatures de métiers. Leur construction résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) utilisé par l'Insee dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement. La nomenclature se décompose en 225 familles professionnelles détaillées. Le regroupement des FAP en 87 postes est utilisé pour les exploitations statistiques de niveau régional.

La régression logistique

La modélisation d'un risque (celui de la récurrence, par exemple), peut être mesurée à l'aide d'une régression logistique qui permet d'isoler les effets respectifs de chacun des facteurs observables et statistiquement observables. L'analyse ici porte sur les 62 500 demandeurs d'emploi qui se sont inscrits au cours du dernier trimestre de l'année 2013. La période d'observation est comprise entre les 24 mois qui précèdent cette inscription et les 24 mois qui suivent. Les variables retenues ici pour la modélisation caractérisent le demandeur d'emploi au moment de son inscription à Pôle emploi au 4ème trimestre 2013 ; le sexe, l'âge, la nationalité, le statut vis à vis du RSA, le nombre d'inscriptions les 24 derniers mois, le niveau de formation l'obtention d'un diplôme, la qualification professionnelle, le motif d'inscription à Pôle emploi, et le temps de travail recherché. Certaines caractéristiques personnelles des demandeurs d'emploi n'ont pas été retenues car ayant peu d'influence sur les résultats, d'autres comme par exemple l'intensité de la recherche d'emploi ne sont pas observables et ne sont pas pris en compte. Dans les résultats, il a été décidé de commenter les valeurs de rapports de « chances », ou odds-ratio. Cette valeur se commente uniquement par rapport à la modalité de référence observée, « toutes choses égales par ailleurs ».

Répartition des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2015 selon leurs caractéristiques et le type de chômage qu'ils présentent

	Ensemble	Courte durée sans récurrence	Courte durée récurrent	Longue durée (12 à 13 mois) sans emploi dans l'année	Longue durée (12 à 23 mois) avec activité réduite dans l'année	Très longue durée (24 mois ou +) sans emploi dans l'année	Très longue durée (24 mois ou +) avec activité réduite dans l'année
Profil							
Nombre	267 833	99 759	42 079	17 714	38 822	24 194	45 265
Répartition (% en colonne)							
Sexe							
Homme	48	48	51	53	44	56	45
Femme	52	52	49	47	56	44	55
RSA							
Droit ouvert	18	15	26	26	12	31	14
Non ouvert	82	85	74	74	88	69	86
Handicap							
TH ou autre obligation	10	6	10	19	6	28	8
Sans obligation	90	94	90	81	94	72	92
Âge							
Moins de 25 ans	16	27	15	8	15	2	5
25-34ans	28	31	35	24	32	13	23
35-44ans	23	20	24	23	25	20	28
45-54ans	20	15	18	22	19	29	27
55 ou plus	13	8	8	23	8	36	17
Niveau de diplôme							
Bac +5 et plus	6	8	4	6	5	4	4
Bac +3 et +4	7	9	6	6	8	5	7
Bac +2	13	14	12	11	13	9	12
Bac	24	26	24	20	25	17	22
CAP/BEP	38	33	41	41	39	45	42
Inférieur à CAP/BEP	13	10	13	17	10	20	13
Qualification							
Ingénieurs et cadres	5	7	3	8	4	6	3
Techniciens et agents de maîtrise	9	10	7	8	9	8	10
Employés qualifiés	47	48	47	42	51	41	48
Employés non qualifiés	17	17	19	20	15	20	15
Ouvriers qualifiés	14	12	16	13	14	16	16
Ouvriers spécialisés	7	6	9	8	7	10	7
Motif d'inscription							
Licenciement économique	2	1	0	2	1	3	2
Autre licenciement	10	10	3	17	8	17	11
Démission	3	3	1	2	3	2	3
Rupture conventionnelle	7	9	2	11	7	6	6
Fin de contrat	28	31	26	18	32	19	30
Fin de mission d'intérim	6	5	7	2	7	3	10
Première entrée	3	5	1	3	2	1	2
Reprise d'activité	7	4	12	8	7	9	7
Sortie de stage	6	4	13	5	7	4	4
Autre cas	29	27	34	32	25	35	26
Premier épisode de chômage							
0 à moins de 2 ans	28	53	12	37	29	0	0
2 à moins de 5 ans	23	15	33	16	23	29	30
5 à moins de 8 ans	17	12	21	15	18	20	22
8 ans ou plus	32	19	35	31	30	51	48
Durée de travail recherchée							
Temps complet	87	89	91	81	90	75	85
Temps partiel	13	11	9	19	10	25	15

Source : Dares-Pôle emploi, fichier historique statistique. Traitement Direccte Bretagne ESE

Note de lecture : 42079 demandeurs d'emploi sont "récurrents", c'est-à-dire inscrits depuis moins d'un an et cumulant au moins 12 mois de demande d'emploi sur les deux dernières années. Parmi eux, 51% sont des hommes.

Corrélation entre les caractéristiques des entrants à Pôle emploi et les risques de devenir			
Variables explicatives	Odds Ratios (ou rapport de probabilité)		
	Courte durée non récurrent	Courte durée récurrent	Longue durée
Sexe			
Homme	Réf.	Réf.	Réf.
Femme	0,84	1,08	1,15
Nationalité			
Française	Réf.	Réf.	Réf.
Autre nationalité	n.s.	1,39	0,79
RSA			
Non bénéficiaire	Réf.	Réf.	Réf.
Bénéficiaire	0,75	1,24	1,17
Âge			
16-24 ans	1,42	0,92	0,65
25-29 ans	Réf.	Réf.	Réf.
30-34 ans	0,79	n.s.	1,26
35-39 ans	0,72	n.s.	1,45
40-44 ans	0,64	n.s.	1,64
45-49 ans	0,63	n.s.	1,71
50-54 ans	0,57	n.s.	1,93
55-59 ans	0,48	0,80	2,47
60 ans et plus	1,18	0,33	1,47
Nombre d'inscriptions passées			
0	Réf.	Réf.	Réf.
1	0,99	1,30	0,81
2	1,11	1,61	0,56
3 ou plus	1,25	1,67	0,41
Niveau de formation			
Bac +5	1,25	0,72	n.s.
Bac +3 et +4	1,18	0,82	n.s.
Bac +2	1,07	0,90	n.s.
Bac	Réf.	Réf.	Réf.
CAP/BEP	0,86	1,08	1,11
1er cycle 2ème degré	n.s.	n.s.	n.s.
Obtention du diplôme			
Diplômé	Réf.	Réf.	Réf.
Non diplômé	0,90	1,08	1,06
Qualification professionnelle			
Ingénieur ou cadre	1,37	0,77	0,82
Technicien ou agent de maîtrise	1,12	0,89	n.s.
Employé qualifié	Réf.	Réf.	Réf.
Employé non qualifié	n.s.	1,10	0,92
Ouvrier qualifié	0,91	1,06	1,06
Ouvrier spécialisé, manœuvre	n.s.	n.s.	n.s.
Motif d'inscription			
Licenciement économique	n.s.	0,61	1,47
Autre licenciement	0,65	0,78	1,79
Démission	1,42	0,80	0,78
Rupture conventionnelle	0,79	0,78	1,52
Fin de contrat	Réf.	Réf.	Réf.
Fin de mission d'intérim	0,78	0,92	1,46
Première entrée	1,54	0,89	0,57
Reprise d'activité	0,83	0,74	1,56
Sortie de stage	n.s.	0,80	1,26
Autre cas	1,21	0,84	0,92
Temps			
Temps complet	Réf.	Réf.	Réf.
Temps partiel	n.s.	0,74	1,18

Source : Dares-Pôle Emploi, fichier historique statistique. Traitement : Direccte Bretagne-Sese

Champ : Demandeurs d'emploi qui se sont inscrits en catégorie A, B ou C au dernier trimestre 2013 en Bretagne
L'individu de référence (Réf.) est un homme âgé de 25-29 ans, de nationalité française, non bénéficiaire du RSA, avec un diplôme de niveau baccalauréat, employé qualifié, n'ayant aucune inscription à Pôle emploi au cours des 24 derniers mois, s'inscrivant pour un motif de fin de contrat et recherchant un travail à temps plein.

Note de lecture : un demandeur ayant des droits ouverts au RSA a 1,24 fois plus de risque de devenir récurrent (c'est-à-dire de rester inscrit moins d'un an et cumuler 12 mois ou plus de demande d'emploi sur les 24 prochains mois) qu'un demandeur n'en percevant pas. Les ingénieurs et cadres sont 1,36 fois plus de chance d'être chômeurs de courte durée sans récurrence par rapport à un employé qualifié. Ils sont 0,82 fois moins de risque de devenir demandeur de longue durée. Les rapports de probabilité sont calculés "toutes variables égales par ailleurs". n.s. signifie que le rapport de probabilité n'est pas significatif au seuil de 5%.